

Délib^o n° 2019-12-71
 CR du 10 décembre 2019

SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS DANS UN CADRE FESTIF

Particuliers vicinois (Centre Technique Municipal)

Associations Loi 1901 (Centre Technique Municipal, réfectoire de l'École primaire du Lac)

	Tarifs au 1er janvier 2015		Tarifs au 1er janvier 2016		Tarifs au 1er janvier 2018		Tarifs au 1er janvier 2019	Tarifs au 1er janvier 2020
	Soirée jusqu'à minuit	Supplément location cuisine	Soirée jusqu'à minuit	Supplément location cuisine	Soirée jusqu'à minuit	Supplément location cuisine	Soirée jusqu'à minuit avec accès à la cuisine	Soirée jusqu'à minuit avec accès à la cuisine
Centre Technique Municipal	262,60 €	49,50 €	265,23 €	50,00 €	267,88 €	50,50 €	325,39 €	328,32 €
Groupes scolaires, réfectoires	262,60 €	49,50 €	265,23 €	50,00 €	267,88 €	50,50 €	325,39 €	328,32 €
Remise en état des réfectoires	100,00 €		100,00 €		101,00 €		103,22 €	104,15 €

► Catégories d'usagers qui peuvent bénéficier d'une exonération de la mise à disposition :

- Conseillers municipaux (une fois par an).
- personnel municipal (une fois par an).

Le Conseil municipal autorise le Maire à exonérer les utilisateurs qui entrent dans ces catégories.

MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PERMANENT DANS UN EQUIPEMENT MUNICIPAL

15 euros / m2 (tarif inchangé)